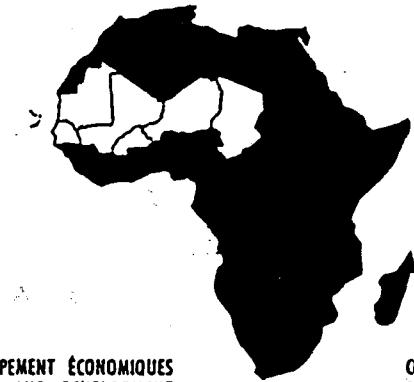


09607



Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Sénégal (OMVS)
Haut Commissariat
Centre Régional de Documentation
Saint-Louis

OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

SAHEL D(89)328
Janvier 1989
Or. Angl.

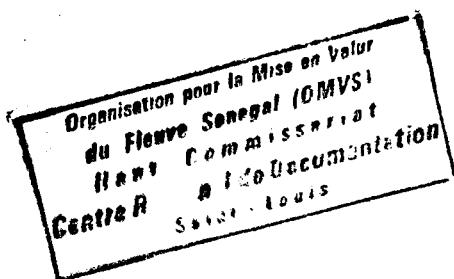
DIFFUSION GENERALE

EVOLUTION DES STRATEGIES DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE ET LA DESERTIFICATION
DES PRINCIPAUX ORGANISMES DONATEURS
DANS LE SAHEL

09607

EVOLUTION DES STRATEGIES DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE ET LA DESERTIFICATION
DES PRINCIPAUX ORGANISMES DONATEURS
DANS LE SAHEL

Les idées exprimées et les faits exposés dans cette étude le sont sous la responsabilité de son auteur et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS.



Mots clés : Sécheresse/Désertification/Protection de l'Environnement/Organisations internationales/Aide multilatérale/Coopération internationale/Afrique de l'Ouest

Chris REIJ
Groupe de Travail pour le Développement des Ressources en Afrique
Université Libre
Amsterdam (Pays-Bas)

Remerciements

Ce rapport a été rédigé à la suite d'entretiens avec la FAO (M.R. de Montalembert, M.W. Hoskins, B. Bensalem, J. Keita, J.B. Tschirley, D.W. Sanders), la Coopération italienne (A. di Vecchia), la Coopération française (J. Clément), la GTZ (W. Kiene, G.H. Winckler, E. Dudeck), la Coopération suisse (A. Bisaz, P. Petitat), l'Intercopération (P.M. Fellay, J. Stebler) et la Coopération néerlandaise (H. Jorritsma). L'auteur leur exprime toute sa gratitude pour l'empressement à lui communiquer les informations nécessaires et prend la responsabilité de toute erreur d'interprétation des faits qui pourrait apparaître.

EVOLUTION DES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET LA
DESERTIFICATION DES PRINCIPAUX ORGANISMES DONATEURS DANS LE SAHEL

Table des Matières

	Page
Résumé et conclusions	v
I. INTRODUCTION	1
II. ANALYSE DES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET LA DESERTIFICATION CONCUES PAR LE CILSS/CLUB DU SAHEL	2
De la lutte contre la sécheresse à la lutte contre la désertification	2
Sylviculture	3
Cultures pluviales	5
Cultures irriguées	7
Elevage	8
Méthodologie	10
- De la participation à l'engagement volontaire total	10
- D'une approche sectorielle à une approche globale	12
- Evolution du rôle de l'Etat	12
III. STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET LA DESERTIFICATION DE CERTAINS ORGANISMES DONATEURS	13
Banque Mondiale	13
UNSO	15
FIDA	15
FAO	16
CCE	18
Etats-Unis	18
Canada	19
Pays Bas	20
Allemagne	21
Italie	22
Suisse	23
France	24
Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles	24
IV. QUELQUES REMARQUES GENERALES ET CONCLUSIONS	25
BIBLIOGRAPHIE	27

RESUME ET CONCLUSIONS

- (i) Ce document a pour principal objectif de décrire et d'analyser l'évolution des stratégies de lutte contre la sécheresse et la désertification dans le Sahel ouest-africain depuis 1975. On peut avoir une indication de l'évolution des stratégies mises au point par le CILSS et le Club du Sahel plus facilement que pour les autres organismes, du fait qu'ils ont examiné et révisé plusieurs fois leurs stratégies et ont amplement décrit leurs propositions de stratégies dans différents documents. Un autre objectif consiste à déterminer les différentes priorités et approches au sein de la communauté des donateurs ainsi qu'entre les différents organismes donateurs et le CILSS/Club du Sahel.
- (ii) La mise au point de stratégies est un processus progressif dans le sens qu'au cours des années, l'importance relative des différents secteurs a évolué, et que les priorités et les approches au sein de ces secteurs ont été modifiées à peu près tous les cinq ans.
- (iii) Au milieu des années 70, on ne doutait pratiquement pas qu'il serait possible d'obtenir l'autosuffisance alimentaire dans le Sahel du fait que toutes les études prospectives indiquaient que les ressources naturelles disponibles permettaient d'accroître considérablement la production de denrées alimentaires. Cet optimisme n'a disparu que dix ans plus tard et les taux de croissance des différents secteurs de production ont été considérablement réduits.
- (iv) Dans le secteur forestier, les priorités se sont déplacées, par la suite, des plantations industrielles aux plantations villageoises et, récemment, aux plantations familiales/individuelles.
- (v) En 1977, les objectifs de développement des cultures pluviales visaient pratiquement à doubler la production des cultures de base au cours de la période allant jusqu'à la fin de ce siècle et à rendre les cultures pluviales moins vulnérables à la sécheresse. Trois stratégies principales devaient être utilisées pour atteindre ces objectifs : (1) la mise en culture de terres neuves ; (2) l'intensification de la production et (3) la recherche et la diffusion de variétés de céréales à cycle végétatif court. Il est à présent manifeste qu'une mise en culture mal contrôlée des terres neuves se traduit par une destruction sans précédent de l'environnement, une très faible intensification de la production des cultures pluviales et une quantité négligeable d'emblavures de variétés de céréales à cycle végétatif court.
- (vi) Des objectifs ambitieux ont été fixés en 1977 pour le développement des cultures irriguées. D'après un rapport du CILSS/Club du Sahel (1983) examinant la situation au début des années 1980, la part de l'aide internationale consacrée aux cultures irriguées est disproportionnée par rapport aux résultats obtenus jusqu'à présent et par rapport à la situation réelle de l'irrigation dans l'économie sahélienne.

I. INTRODUCTION

1. Ce document a pour principal objectif de décrire et d'analyser l'évolution des stratégies de lutte contre la sécheresse et la désertification dans le Sahel ouest-africain depuis 1975. Tant le CILSS que le Club du Sahel ont beaucoup contribué à la mise en place de ces stratégies. On peut avoir une indication de l'évolution des stratégies qu'ils ont mises au point depuis 1975 plus facilement que pour les autres organismes du fait que le CILSS et le Club du Sahel ont examiné et révisé leurs stratégies pendant des années et ont amplement décrit à l'aide de documents leurs propositions de stratégies. Ces propositions seront brièvement décrites et analysées au chapitre II. Comme on le verra dans cette section, la mise au point de stratégies est un processus progressif dans le sens qu'au cours des années, l'importance relative des différents secteurs est susceptible d'évoluer, de même qu'à l'intérieur de ces secteurs les priorités et les approches ont tendance à varier à peu près tous les cinq ans. Par exemple, dans les années 1970, les plantations industrielles à grande échelle ont été favorisées. A la fin des années 1970, et au début des années 1980, la priorité s'est orientée vers les plantations villageoises et, ces quelques dernières années, elle s'est portée sur les plantations familiales et individuelles.

2. L'objectif du chapitre III n'est pas de décrire et d'analyser l'évolution des stratégies de lutte contre la sécheresse et la désertification des différents organismes donateurs. Cela ne serait pas possible du fait que la plupart de ces organismes ne possèdent pas de formulation de stratégies spécifiques en matière de lutte contre la désertification. De nombreux organismes donateurs ont contribué activement à la mise au point de stratégies au cours des réunions et des séminaires organisés par le CILSS et le Club du Sahel. Cette section a surtout pour but de définir les différentes grandes priorités et approches eu égard à la lutte contre la sécheresse et la désertification.* Certaines conclusions générales seront tirées en ce qui concerne les tendances, les priorités et les approches analysées ou définies dans les chapitres précédents.

3. Le présent document met surtout l'accent sur les politiques et les stratégies de lutte contre la désertification et beaucoup moins sur la pratique. Toutes les fois que des écarts évidents entre les politiques et la pratique pourront être relevés, ils seront brièvement signalés.

* Gorse, J. et al. ont récemment préparé pour la Banque Mondiale une évaluation de la gestion des ressources naturelles renouvelables (GRNR) dans le Sahel ouest-africain. Ils y ont ajouté un aperçu sur les activités des principaux organismes donateurs dans le domaine de la GRNR dans le Sahel ouest-africain" (Banque Mondiale, mars 1988). Alors que J. Gorse et ses collègues mentionnent brièvement les activités des principales agences bilatérales et multilatérales dans le domaine de la GRNR, ils n'essaient pas de mettre en évidence les différences qui existent au niveau des priorités et approches, et qui sont l'un des objectifs du présent rapport.

8. Dans le secteur "Ecologie et Environnement", on a surtout mis l'accent sur la sylviculture et pratiquement aucune attention n'a été accordée aux structures de conservation des sols et de l'eau sur les terres agricoles, ni à la conservation de l'eau pour accroître le taux de survie des jeunes plants et pour accélérer la croissance des arbres.

9. Les précipitations au cours des années qui ont suivi la sécheresse de 1968-1973 étaient pour la plupart bien inférieures aux moyennes à long terme et plus irrégulières qu'auparavant. A partir de 1983-1985, cette région a de nouveau été frappée par une grave sécheresse, qui a engendré l'extension générale des phénomènes de désertification. Le sable et les dunes ont commencé à se déplacer, les pâturages se sont dégradés, les arbres sont morts, les eaux de surface se sont taries, le niveau des eaux souterraines a baissé et le débit des rivières pérennes a atteint le niveau le plus bas jamais enregistré. Confronté à une désertification sans précédent dans la zone sahélio-saharienne, comme dans la zone sahélio-soudanienne, il n'est pas surprenant que l'on soit passé de la lutte contre la sécheresse à la lutte contre la désertification. Le CILSS a préparé une stratégie de lutte contre la désertification dans les pays du Sahel, qui a été soumise à un séminaire régional sur la désertification, tenu à Nouakchott, en novembre 1984. L'une des conclusions du séminaire a été que la sécheresse avait été traitée comme un facteur restreignant la disponibilité et la production de l'eau, mais que la désertification n'avait pas été considérée comme un handicap fondamental au développement du Sahel. En conséquence, le séminaire a tenté de concevoir une stratégie fondée sur deux objectifs :

- i) Satisfaire les besoins fondamentaux des groupes de populations et l'autosuffisance alimentaire notamment ; et
- ii) Protéger les terres et le capital écologique et réhabiliter leur potentiel de production.

Sylviculture

10. La sylviculture a toujours figuré au premier plan des discussions sur la lutte contre la sécheresse et la désertification. Comme l'analyse suivante le montre, l'approche et le type des interventions dans ce secteur ont profondément changé au cours de la dernière décennie.

11. La stratégie pour le développement de la sylviculture, définie en 1977, comprenait les éléments suivants :

- a) La satisfaction des besoins en combustible et bois de construction sera assurée par les plantations villageoises, péri-urbaines et industrielles ainsi que par l'aménagement d'une production soutenue dans les massifs existants ;
- b) L'aménagement et la protection des pâturages seront assurés par des opérations intégrées sylvo-pastorales ;

familiales/individuelles. En même temps, il est de plus en plus admis qu'il faudrait réviser les lois agraires et la législation forestière de sorte que les arbres appartiennent et puissent être exploités par ceux qui les ont plantés.

16. Un élément tout à fait marquant est le manque d'attention manifeste au rôle des femmes dans la sylviculture dans la plupart des rapports du CILSS/Club du Sahel sur le secteur forestier. Même dans les publications les plus récentes soulignant l'importance cruciale de la participation locale aux plantations d'arbres, cet aspect a tendance à être négligé.

17. Au cours de la période 1975-1985, l'aide accordée au secteur écologique et forestier a représenté entre 1.5 et 2 pour cent du montant total de l'aide aux pays du CILSS. Après une forte augmentation au cours de la période allant de 1975 à 1981, les engagements d'aide en faveur du secteur Ecologie/Foresterie ont continué à décliner.

Cultures pluviales

18. Les principaux objectifs du développement des cultures pluviales en 1977 étaient de presque doubler la production des cultures de base au cours de la période allant jusqu'à la fin de ce siècle et de rendre les cultures pluviales moins vulnérables à la sécheresse (Club du Sahel, 1979). Les principales stratégies à employer pour accomplir ces objectifs étaient les suivantes :

- La mise en culture de terres neuves ;
- L'intensification de la production dans les zones actuellement cultivées, sans compromettre l'avenir, c'est-à-dire à la fois accroître la productivité du paysan et rechercher un nouvel équilibre de l'écosystème ;
- La recherche et la diffusion de variétés de céréales à cycle végétatif court susceptibles de parvenir à maturité même lors d'une saison des pluies écourtée.

Chaque stratégie sera brièvement examinée dans les paragraphes suivants.

19. La mise en culture de terres neuves atténuerait la pression sur les zones surexploitées et une partie considérable de la production céréalière prévue pour l'an 2000 devrait provenir de cette forme d'extension des terres agricoles. La migration vers les terres neuves devrait être supervisée par les pouvoirs publics pour éviter une mauvaise gestion des ressources nouvellement accessibles.

20. Un séminaire sur les "Terres Neuves", tenu à Ouagadougou en 1979, a souligné le fait que les objectifs de la mise en culture de terres neuves devraient être compatibles avec ceux consistant à assurer les revenus des producteurs, l'autosuffisance alimentaire, la sauvegarde des équilibres fondamentaux existant dans les zones rurales, la protection et l'amélioration du capital écologique. Le développement rural intégré, bénéficiant tant aux nouveaux qu'aux anciens agriculteurs, serait le cadre dans lequel les actions devraient prendre place. En même temps, il a été recommandé que des

25. D'après le bilan et les perspectives de développement des cultures pluviales dans le Sahel (CILSS/Club du Sahel, 1983), cette double impasse peut être annihilée en favorisant la mise en culture de terres neuves et en intensifiant le système de production des cultures pluviales. Si cette intensification est possible, de quoi a-t-on besoin pour qu'elle fonctionne ? Il est stipulé qu'une nouvelle approche est nécessaire qui tienne compte de deux éléments fondamentaux : le premier est le besoin de mieux comprendre la population rurale et le second est la création d'un environnement favorable aux projets. S'agit-il vraiment d'une nouvelle approche ? Le prétexte d'arriver à une meilleure compréhension des besoins des agriculteurs, de leurs préférences et de leurs aspirations est nouveau dans le contexte des stratégies de développement des cultures pluviales, mais la demande de mise au point de mesures cohérentes n'est pas nouvelle ; cela inclut la fourniture de moyens de production agricoles, l'accès au crédit, la vulgarisation des techniques, la formation des paysans, etc.

26. Le document du CILSS/Club du Sahel (1984) : "Réflexion sur le thème : Que faire?" mentionne pour la première fois explicitement que la première démarche consiste à conserver l'eau du sol pour lutter contre la sécheresse et la désertification. Dans des documents antérieurs a été mentionnée l'utilisation de digues de terre pour réduire l'érosion, mais la nécessité de conserver l'eau et de la recueillir pour stabiliser et augmenter les rendements n'a pas encore été reconnue en matière de cultures pluviales.

27. Le troisième pilier de la stratégie de 1977 visant au développement des cultures pluviales est la recherche et la diffusion de variétés céréalières à cycle végétatif court, qui devraient diminuer la vulnérabilité à la sécheresse des cultures sous pluie. Des documents plus récents (CILSS/Club du Sahel, 1983) prennent acte qu'aucun progrès n'a été réalisé dans ce domaine. Ce document de 1984 indique qu'il est indispensable d'effectuer des recherches fondamentales et de développement pour fournir aux groupements locaux des espèces végétales hautement productives et des techniques de contrôle de la désertification plus performantes.

28. Entre 1975 et 1985, les cultures pluviales ont reçu moins de 9 pour cent du montant total de l'aide, mais si l'on exclut les cultures d'exportation comme le coton et l'arachide, l'aide aux céréales de base sous pluie ne dépasse pas 4 pour cent de l'aide totale. Depuis 1980, l'aide aux cultures pluviales a augmenté beaucoup plus lentement que le montant total de l'aide.

Cultures irriguées

29. En 1976, la superficie totale des zones irriguées des pays du Sahel était d'environ 230 000 hectares dont 150 000 hectares avec une maîtrise partielle de l'eau. La stratégie de développement des cultures irriguées définie en 1977 était fondée sur la réhabilitation et une meilleure exploitation des périmètres d'irrigation existants ainsi que sur la création de nouveaux périmètres. L'objectif pour l'an 2000 a été fixé à 600 000 hectares dans le cadre de ces nouveaux périmètres dont 100 000 hectares de casiers rizicoles de submersion contrôlée.

- Une évaluation du potentiel des ressources naturelles et la gestion des pâturages ;
- L'association de l'agriculture et de l'élevage ;
- L'amélioration de la santé des animaux ;
- Une formation et une communication accrues ;
- L'amélioration des activités de commercialisation du bétail.

33. La stratification de la production animale n'est mentionnée nulle part dans la stratégie de développement de l'élevage du CILSS/Club du Sahel. C'est une idée qui a été fortement encouragée au cours de la Conférence des Nations Unies sur la Désertification, tenue à Nairobi en 1977 (Transnational project on management of livestock and rangelands to combat desertification in the Sudano-sahelian regions). Par exemple, les jeunes animaux devaient être élevés par des pasteurs dans les zones les plus sèches, puis vendus dans le cadre de programmes d'embouche et d'élevage d'animaux de trait gérés par des paysans dans la région soudanienne ou guinéenne ou dans des ranches. Alors que la stratification peut se produire spontanément sur une petite échelle, des opérations à grande échelle n'ont jamais pu être menées.

34. En 1983, on en concluait que ni la réflexion au niveau national ni celle du CILSS ou du Club du Sahel n'ont produit de stratégie de développement simple et incontestée. L'action en faveur du développement de l'élevage s'est longtemps concentrée sur la santé animale et l'hydraulique pastorale, et a contribué à un certain accroissement de l'élevage extensif traditionnel. Les opérations d'intensification, comme la création de ranches ont échoué. On s'accorde généralement à dire qu'on est arrivé à une impasse : les ressources naturelles limitées pour le pâturage imposent un plafond à la croissance des troupeaux, mais le nombre de consommateurs de viande et de lait va continuer à croître. Les projets de développement de l'élevage conçus depuis 1976 restent fondamentalement dans le même cadre que les actions précédentes (CILSS/Club du Sahel, 1983, pp. 59,60).

35. En 1984, le CILSS et le Club du Sahel ont créé un Comité de réflexion sur le développement de l'élevage dans le Sahel. Ce Comité recommandait une analyse approfondie de l'évolution du secteur de l'élevage, qui devrait aboutir à des propositions permettant aux gouvernements des pays du Sahel et aux organismes donateurs d'élaborer des politiques et des programmes de développement de l'élevage. Une équipe pluridisciplinaire a été mise sur pied en 1985 et des rapports par pays ont été publiés par le CILSS/Club du Sahel en 1986 (Niger) et 1987 (Burkina Faso et Mali). Cette mission a constaté, par exemple, qu'un nombre croissant de têtes de bétail était détenu par des agriculteurs et des investisseurs plutôt que par des pasteurs expérimentés. En outre, cette mission soutenait que la stratégie de développement du secteur de l'élevage a toujours été fondée sur la santé animale et l'hydraulique pastorale au détriment de la gestion des ressources fourragères. On considère que l'impossibilité de nourrir correctement les animaux, notamment au cours de la saison sèche,

désertification. L'engagement volontaire total suppose que l'on incorpore en permanence ce type d'activités dans leurs systèmes de production.

41. Il est remarquable de voir qu'aucune analyse sérieuse ne présente les raisons pour lesquelles l'engagement de la population est resté épisodique et sectoriel. Est-ce parce que la participation avait tendance à être interprétée comme une contribution des autochtones à travailler à des projets conçus pour eux par des techniciens et des experts ? Existe-t-il une raison de supposer que les techniciens et les experts modifieront de manière importante leur attitude envers les connaissances et l'expertise locales ? Pourquoi les fonctionnaires et les techniciens accepteraient-ils de déléguer la responsabilité à la population ? Dans les stratégies de 1979 et de 1984, on reconnaissait que ce sont les autochtones eux-mêmes qui devaient devenir la force motrice du développement. Le fait nouveau est que la stratégie de 1984 fait pour la première fois de la participation totale et volontaire un thème central et indique comment on peut y arriver. Certaines des mesures mentionnées sont :

- Garantir le droit d'utilisation des terres afin que les populations puissent jouir du fruit de leur travail ;
- Former des chefs de groupe pour gérer et programmer les organisations et les activités des populations ;
- Les activités mises en place et pratiquées par les groupes de populations doivent aider à satisfaire les besoins immédiats.

42. La tendance générale en ce qui concerne la participation de la population locale au développement est que cela était considéré comme important au cours de la seconde moitié des années 1970, mais ce concept n'était pas clairement défini et la plupart des projets ont continué à être formulés du sommet vers la base. Dans de nombreux cas, on ne parlait de participation que pour la forme. Au début des années 1980, une "approche de bon sens" vis-à-vis du développement a gagné du terrain au détriment de la participation. Seule la croissance économique pouvait conduire à une satisfaction permanente des besoins fondamentaux. A l'heure actuelle, on recommande à faire appel à la participation, ce qui résulte en partie des politiques d'ajustement structurel et des difficultés économiques auxquelles sont confrontés les Etats du Sahel. L'engagement volontaire total est utile du point de vue de la réduction des coûts récurrents afin de ne pas accroître la charge de la dette déjà écrasante dans la plupart des pays du Sahel. Toutefois, en même temps, il reflète une prise de conscience accrue de la nécessité de modifier le mode de développement si l'on veut faire des progrès dans la lutte contre la désertification. L'action de masse devrait consister à s'opposer à la désertification à grande échelle et une participation générale ne peut être obtenue que si l'on peut définir un ensemble de mesures efficaces à bas prix, qui peuvent être mises en œuvre par la population avec le minimum de soutien ou sans aide extérieure. En d'autres termes, les mesures techniques devraient être conçues de manière à ce qu'on puisse les reproduire.

- (a) Affirmer leur engagement politique dans la lutte contre la désertification et mobiliser leurs groupes de populations locales (en leur donnant des responsabilités, en les aidant à s'organiser, etc.) ;
- (b) Soutenir les efforts des groupes de populations et de leurs organisations (en leur offrant une aide juridique, institutionnelle, technique, matérielle, économique et, le cas échéant, financière) ;
- (c) Mettre en œuvre des programmes nationaux ou régionaux dont ils sont responsables, soit pour faciliter, soit pour élargir l'action des groupes de populations (création d'infrastructures, recherche, etc.), soit pour effectuer des opérations qui dépassent la compétence et les capacités de ces groupements (développement des forêts protégées, résolution des problèmes d'énergie urbaine, etc.) (Club du Sahel /CILSS, 1985, pp. 65).

III. STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET LA DESERTIFICATION DES PRINCIPAUX ORGANISMES DONATEURS

48. Comme on l'a déjà dit au paragraphe 2, l'objectif de cette section n'est pas d'analyser l'évolution des stratégies de lutte contre la sécheresse et la désertification des différents organismes donateurs, mais plutôt de faire ressortir, si possible, les différentes approches au sein du groupe des bailleurs de fonds en ce qui concerne la lutte contre la sécheresse et la désertification.

Banque Mondiale

49. La Banque Mondiale a publié en 1985 un rapport d'orientation sur la "Désertification dans les zones sahélienne et soudanienne l'Afrique de l'Ouest". Ce rapport indiquait les éléments ci-après de la stratégie de lutte contre la désertification :

- D'une façon générale, l'approche adoptée devrait être multisectorielle, calculée en fonction des résultats probables, plutôt que moyens, et participative ;
- Les mesures à prendre devraient être déterminées en fonction du rapport entre la population existante et la capacité d'accueil d'une zone donnée, quoique les programmes d'action devront être adaptés à la spécificité des sites. Les intérêts, les aspirations et l'aptitude à l'action collective des populations ne sont pas partout semblables, de même que les conditions physiques ne sont pas uniformes, même dans des zones apparemment homogènes ;
- Les recherches devraient être axées sur le mil et le sorgho tolérant mieux la sécheresse et au rendement élevé, et sur les essences à usages multiples d'arbres, d'arbustes et de buissons à croissance plus rapide et résistantes à la sécheresse ;
- Il conviendra de réduire la demande en commençant d'une façon générale par réduire le taux d'accroissement de la population. A court terme, il conviendrait également de freiner la demande en relevant en particulier les redevances à payer pour la coupe du bois ;

UNSO (Bureau soudano-sahélien des Nations Unies)

53. En 1974, le Bureau soudano-sahélien des Nations Unies a été officiellement créé. Les principales fonctions de l'UNSO sont : a) La coordination des activités des Nations Unies concernant la réhabilitation du Sahel ; b) Aider à trouver des parrainages pour les projets identifiés par le CILSS ; et c) Gestion du Fonds fiduciaire des Nations Unies pour les Activités soudano-sahéliennes. En 1978, l'UNSO a reçu la responsabilité supplémentaire de mettre en œuvre - conjointement au Programme de l'Environnement des Nations Unies - le Plan d'Action pour Lutter contre la Désertification. A l'origine, les fonctions de l'UNSO ne concernaient que les pays membres du CILSS, mais ses responsabilités en matière de lutte contre la désertification couvrent 21 pays subsahariens (MacDonald, 1986, pp. 40).

54. L'UNSO a publié en 1974 un document sur "une méthode de récupération et de réhabilitation de la région soudano-sahélienne", qui paraît avoir fortement influé sur les précédents rapports du Club du Sahel/CILSS sur la lutte contre la sécheresse et de développement, du fait qu'un grand nombre d'idées et de concepts utilisés dans ces divers documents sont étonnamment identiques. Certaines des considérations générales communes aux programmes à moyen et à long terme mentionnées sont : la participation de la population, une attention soutenue vis-à-vis de la récupération et de la réhabilitation de l'équilibre fragile entre l'homme et l'environnement et la nécessité de faire des programmes vastes et intégrés (UNSO, 1974, pp. 39, 41). Ce document ne cite nulle part les terres neuves, l'une des grandes lignes de la stratégie du Club du Sahel/CILSS quelques années plus tard. Le document ne traitait pas non plus de la sylviculture. Toutefois, une place importante était accordée au pastoralisme et il y était suggéré de permettre et peut-être même d'encourager ceux qui le désirent, parmi la population nomade, de reconstituer leur mode de vie traditionnel dans la zone semi-aride. L'option d'un déplacement vers les zones où les précipitations sont plus importantes n'était considérée que pour un nombre limité de pasteurs sur une période de temps très longue (UNSO, 1974, pp. 50/51).

55. Il faut garder présent à l'esprit que l'UNSO se consacre à des études de faisabilité, à des missions de planification et de programmation, et à des projets pilotes, tout en cherchant à trouver d'autres donateurs pour prendre en charge le financement du projet principal (MacDonald, 1986, pp. 41).

FIDA

56. En 1985, le FIDA a lancé un Programme Spécial pour les Pays subsahariens affectés par la Sécheresse et la Désertification. Ce programme comprend les principaux éléments suivants :

- a) Réhabilitation, récupération et utilisation des capacités ;
- b) Mise au point de cultures d'aliments de base, recherche dans le même domaine et activités de vulgarisation ;
- c) Programmes de maîtrise de l'eau à petite échelle ;

Du point de vue de la FAO, les gouvernements devraient aussi accepter l'idée qu'ils ne peuvent pas gérer un grand nombre de projets à petite échelle, et que les agriculteurs devront gérer ces projets eux-mêmes.

61. Le Département Forestier, la Division du Développement des eaux et des sols ainsi que le Groupe de Travail inter-départemental sur l'Environnement et l'Energie ont recueilli une profusion d'informations et acquis une expérience considérable quant aux éléments de lutte contre la désertification, tels que la sylviculture, la conservation des eaux et des sols, la fixation des dunes, la gestion des pâturages, l'évaluation de la désertification, le suivi écologique et la planification de l'utilisation des terres.

62. Dans le domaine de l'Ecologie/Foresterie, la FAO souligne, entre autres, les aspects suivants :

- La nécessité d'impliquer les femmes dans la foresterie et la gestion des ressources forestières ;
- La gestion des forêts naturelles par les populations ;
- L'intégration de la planification forestière dans la planification nationale, ce qui a souvent été négligé dans le passé ;
- L'importance de ce que l'on a souvent appelé des "produits mineurs de la forêt", comme la gomme, la résine et le tanin ;
- La nécessité de créer des entreprises à petite échelle basées sur les produits forestiers.

63. Le Service de la Conservation et de la Gestion des Ressources du Sol met actuellement au point une "stratégie de Conservation des Sols pour l'Afrique". Bien que l'on n'en connaisse pas encore les détails, la FAO reconnaît que de nombreux projets de conservation en Afrique formulés "du sommet vers la base", étaient onéreux et impossibles à reproduire, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils ont apporté des bénéfices tangibles aux agriculteurs. Du fait de l'éventail des conditions écologiques, des cultures, des économies et des traditions, la FAO est favorable à la mise au point de stratégies nationales de conservation des sols.

67. L'évaluation du Programme de développement du Sahel de 1983 a notamment attiré l'attention sur l'inadéquation de l'ensemble des mesures techniques de production concernant les zones à faibles précipitations et sur l'inadéquation des programmes forestiers et d'environnement. De ce fait, le programme de développement du Sahel a été révisé pour refléter les priorités du moment : recherche et productions agricoles, réforme des politiques économiques (38 pour cent des dépenses de ce programme en 1986), santé et planning familial, développement des ressources humaines, infrastructure, et réhabilitation et conservation de l'environnement (USAID, 1987, pp. 17).

68. Du point de vue américain, l'amélioration de l'agriculture (y compris la conservation des eaux et des sols) et les programmes de planning familial sont en tête dans les activités de lutte contre la désertification. L'AID a récemment lancé un projet de Soutien à la Gestion des Ressources naturelles dont le but principal est d'améliorer les politiques et les programmes pour restaurer et maintenir l'équilibre de l'environnement et la base des ressources naturelles en Afrique subsaharienne, surtout pour renforcer l'agriculture. En particulier, l'approche orientée vers la participation des paysans - et des paysannes - est considérée comme étant la clé de la réalisation totale, à long terme, du potentiel existant dans le domaine de la gestion des ressources naturelles (USAID, 1987b, pp. 8).

Canada

69. La création d'un nouvel équilibre socio-écologique est le principal objectif du programme de l'ACDI pour le Sahel. Ce programme est axé sur trois thèmes prioritaires et un certain nombre d'activités de soutien :

- 1) Restauration de l'équilibre alimentaire (y compris la protection des végétaux, le soutien au stockage et à la commercialisation par vulgarisation) ;
- 2) La stabilisation de la couverture végétale (conservation des eaux et des sols, reboisement, foyers améliorés et formation) ;
- 3) Le développement des sources d'énergie (incluant un grand barrage hydro-électrique et l'énergie éolienne).

70. Certains des principes directeurs du programme de l'ACDI sont : une approche à partir de la base ("bottom-up") à l'aide de projets de micro-développement et la planification de l'utilisation des terroirs villageois, une perspective à long terme, une concentration géographique, le développement des ressources humaines et une diminution des charges récurrentes.

71. Selon le programme de l'ACDI (1986, pp. 10), les expériences de ces vingt dernières années montrent que les projets de développement définis et exécutés sans la participation active des populations locales produisent rarement les effets escomptés, et le développement des communes rurales est donc un des axes importants de la stratégie canadienne. Cela implique que les projets de développement soient définis, établis et mis en œuvre par et pour les populations locales, et que les populations jouent un rôle décisif dans la recherche d'un meilleur équilibre entre elles-mêmes

- Passage de la lutte contre la désertification au développement, à pratiques durables d'utilisation des terres ; il est reconnu que l'amélioration des systèmes de production agricole peut contribuer de façon importante à la réhabilitation de l'environnement ;
- Plus grande insistance sur les politiques de planning familial, dans le cadre d'une politique de développement socio-économique plus large ;
- Reconnaissance explicite de l'importance des aspects cultureaux dans les activités de développement.

77. Le point de départ des activités de gestion et d'utilisation des terroirs villageois financées par les Pays-Bas au Burkina Faso, est de savoir comment les villageois eux-mêmes définissent leur territoire. La gestion décentralisée des ressources naturelles par les organisations locales est devenue un aspect essentiel de la politique néerlandaise.

Allemagne

78. La stratégie allemande de lutte contre la désertification est à peu près identique à celle du CILSS. La stratégie régionale du CILSS reflète en grande partie l'expérience acquise par le Programme allemand pour le Sahel/CILSS (PACILSS), qui a débuté en 1980. La première phase de ce programme (1980-1984) était essentiellement consacrée à des études, des tests et des projets pilotes de lutte contre la désertification. Dans sa seconde phase (1984-1988), on a insisté davantage sur un accroissement du soutien au CILSS notamment pour formuler et rendre opérationnelles les stratégies de lutte contre la désertification, ainsi que pour identifier et préparer de nouveaux projets de lutte contre la désertification.

79. Le PACILSS a fourni un effort considérable pour mettre au point des technologies et des méthodes de lutte contre la désertification (conservation des eaux et des sols, lutte contre le ravinement, gestion de l'utilisation des terroirs villageois, régénération des pâturages, etc.) et pour diffuser les connaissances acquises. Selon la BMZ/GTZ, on dispose à présent de nombreuses technologies permettant de lutter contre la désertification. Ce point de vue, qui n'est pas partagé par la Banque Mondiale dans un rapport récent (Gorse, et al., 1987), se fonde aussi sur les nombreux exemples d'activités réussies de lutte contre la désertification au niveau local dans le Sahel analysées dans une importante étude commandée par le PACILSS (Rochette et al., 1988).

80. Le Programme allemand soutient fortement les efforts de test des projets ayant une approche globale de la lutte contre la désertification, comme avec le Programme Global Sahel Burkinabé, le Programme Global Niamey-Nord au Niger et le Programme Global Ansongo-Menaka au Mali. Un projet de gestion des terroirs villageois vient de démarrer au Burkina Faso.

Intégré de Réhabilitation du Damergou (PIRD) teste les ados et d'autres applications des techniques de conservation de l'eau réalisés à l'aide de machines conçues pour ce projet. Afin de diminuer les coûts de reboisement, le PIRD expérimente l'ensemencement direct d'espèces locales d'arbres. Les deux projets mentionnés illustrent la bonne volonté de s'adapter et d'innover et ils démontrent qu'il est techniquement possible de restaurer la capacité de production des zones dégradées. Des projets de développement rural intégré sont aussi mis en œuvre au Burkina Faso (région de Koupela) et au Sénégal (région de la Casamance).

Suisse

86. La Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire (DDA) accorde une haute priorité aux projets du secteur Ecologie/Forêt. D'après les estimations, 25 pour cent du budget annuel de l'aide sont dépensés pour des activités dans ce secteur, ce qui reflète l'importance que les Suisses attachent à la gestion des ressources naturelles dans le Sahel.

87. Diverses activités écologiques sont financées au titre de ce budget. Elles incluent :

- Des projets forestiers au Burkina Faso, au Mali et au Niger;
- Le soutien à des ONG africaines comme le FONGS (Sénégal), AS (Burkina Faso), INADES, IPD, CESAO et ENDA ;
- Le soutien à des ONG internationales comme l'IUCN et le World Wildlife Fund (conservation et gestion des ressources naturelles dans l'Aïr et le Ténéré/Niger) ;
- Recherche appliquée de conservation des eaux et des sols au Niger.

88. La Suisse souligne fermement l'importance de la formation à tous les niveaux, allant des programmes d'alphabétisation des adultes et des journaux en langues locales, à la formation d'ingénieurs forestiers et d'hydrologistes. Environ la moitié des 70 projets financés en Afrique occidentale sont des projets de formation, ou des projets dans lesquels la formation tient une grande place, et une grande partie de ces projets relève directement de la gestion des ressources naturelles.

89. Les projets de reboisement au Burkina Faso et au Mali sont mis en œuvre par l'Intercoopération, une ONG suisse. Ces deux projets évoluent et, de projets de bois de villages, ils sont devenus des projets de gestion de gestion des terroirs villageois. Le projet du Mali fait un effort systématique pour modifier le rôle des agents forestiers qui, étroitement lié au contrôle et aux sanctions, est passé à un rôle d'agent du développement (animation et formation).

90. Dans le domaine de la gestion des terroirs villageois, une distinction est faite entre approche technocratique et approche de participation. La première implique que les techniciens déterminent la ligne à suivre et, dans la seconde, ce sont les priorités des populations locales qui prévalent. La Suisse attache une grande importance à la participation.

- Restaurer ou augmenter la productivité de l'environnement, ou stopper son déclin ;
- Maximiser l'utilisation possible et une meilleure gestion à long terme des ressources naturelles biologiques (IUCN, 1986, pp. 45).

Certains éléments de la stratégie proposée sont :

- Utilisation des systèmes actuels de production comme point de départ ;
- Utilisation et développement, toutes les fois que c'est possible, de systèmes traditionnels de production et de gestion des ressources, basés sur la propriété commune ;
- Aider à concevoir de nouveaux types d'institutions rurales permettant une utilisation durable des terroirs ;
- Diversification de l'utilisation des ressources naturelles ;
- Exploration des connaissances scientifiques rurales traditionnelles en matière d'utilisation de l'environnement et de production agricole et pastorale comme base pour de nouvelles stratégies de productions durables du point de vue de l'environnement, élaborées conjointement par des chercheurs et les villageois ou nomades concernés (IUCN, 1986, pp. 45-49).

95. La stratégie de l'IUCN souligne aussi qu'un grand nombre des contraintes d'utilisation de l'environnement sont extérieures aux communautés locales dans lesquelles les projets de développement de l'écosystème seront situés. L'IUCN plaide donc en faveur de la promotion de nouveaux types de développement au niveau national et international.

QUELQUES REMARQUES GENERALES ET CONCLUSIONS

96. La plupart des stratégies de lutte contre la sécheresse et de développement formulées dans les années 1970 étaient fondées sur des hypothèses irréalistes sur les potentialités qui pouvaient encore être exploitées. En une décennie, l'optimisme a disparu et les taux de croissance estimés pour les différents secteurs de production ont été considérablement réduits.

97. Il est manifeste qu'il existe un consensus considérable sur ce qui doit être fait en matière de lutte contre la désertification, mais malgré tous ces efforts, le processus de désertification n'a pas été inversé. Il ne s'agit donc pas de se demander ce qu'il faut faire, mais plutôt comment le faire et qui doit le faire. A cet égard, les récents efforts pour décrire et analyser les programmes réussis de lutte contre la désertification, au niveau local, et les initiatives de gestion des ressources naturelles (PACILSS/Club du Sahel, USAID, Banque Mondiale) démontrent que l'on dispose déjà de nombreuses techniques.

98. Presque tous les organismes donateurs ainsi que les gouvernements du Sahel reconnaissent qu'il est nécessaire de transférer la responsabilité des activités de lutte contre la désertification aux groupes d'utilisateurs des ressources. La plupart de ces organismes conviennent que les populations doivent

BIBLIOGRAPHIECLUB DU SAHEL/CILSS

Club du Sahel (1977). Propositions pour une stratégie de lutte contre la sécheresse et de développement dans le Sahel.

Club du Sahel (1979). Stratégie et programme de lutte contre la sécheresse et de développement dans le Sahel, 198 p.

Club du Sahel/CILSS (1980). Stratégie de lutte contre la sécheresse et de développement dans le Sahel. Projet de version révisée, 120 p.

Club du Sahel/CILSS (1980). Suivi ou Monitoring des ressources naturelles renouvelables (Haute Volta, Mali, Niger, Sénégal).

Club du Sahel/CILSS (1982). L'auto-suffisance alimentaire et l'équilibre écologique dans les pays sahéliens, 23 p.

Club du Sahel/CILSS (1982). Politiques forestières au Sahel : contraintes, coûts, organisation (J. Morel et J. Pajor).

Club du Sahel/CILSS (1982). Zones d'exploration pour les terres neuves au Sahel, 2 tomes (J.M. Hunter, 1977 ; revu par Y. Poncet).

Club du Sahel/CILSS (1983). Lutte contre la sécheresse dans le Sahel ; situation au début de la décennie : Bilan et perspectives, 62 p.

Club du Sahel/CILSS (1983). Secteur Ecologie-Forêts des pays du Sahel : Synthèse des analyses nationales (M. Thibault).

Club du Sahel/CILSS (1983). Le développement de la sylviculture et de l'écologie au Sahel : Bilan et perspectives.

Club du Sahel/CILSS (1983). La participation, l'organisation locale, la politique d'utilisation des terres et du secteur forestier : orientations futures de la foresterie sahélienne (J.T. Thomson).

Club du Sahel/CILSS (1984). L'agroforesterie dans le Sahel Ouest Africain.

Club du Sahel/CILSS (1985). Synthèse du Séminaire Régional sur la Désertification, Nouakchott, 29 octobre-4 novembre 1984, 90 p. (R.M. Rochette).

Club du Sahel/CILSS (1985). Proposition de stratégie régionale de lutte contre la désertification en application de la stratégie révisée en 1984 de lutte contre la sécheresse et de développement dans le Sahel.

Club du Sahel/CILSS (1985). La lutte contre la désertification dans le Sahel ; actions CILSS/Club pour soutenir la coordination, 10 p.

CILSS (1966). Proposition pour une première ébauche d'un programme régional du CILSS en matière de lutte contre la désertification (F. Addadi).

FAO

FAO's Activities in Combatting Desertification. Rome, 1986.

FAO and the Environment. Rome, 1986.

African Agriculture: the next 25 years. Rome, 1986.

Restoring the Balance: Women and Forest Resources. FAO/SIDA.

Boisements ruraux : approches à l'auto-assistance villageoise. FAO/SIDA, 1987.

CCE

Communication to the Council and the European Parliament on Conservation of Natural Resources Counteracting Desertification in West Africa (1986).

Protecting Natural Resources; Fighting Desertification in Africa. The Courier n° 96 March-April 1986, pp. 13-14).

ETATS-UNIS

Proposal for a Long-term Comprehensive Development Program for the Sahel. Report to the United States Congress. Part I Major Findings and Conclusions; Part II Technical Background Papers (1976).

Assessment of the Sahel Development Program. March 1983.

Le maintien d'une promesse : le développement agricole au Sahel. Rapport spécial de l'Office of Technology Assessment, Congress of the United States. Septembre 1987.

The Sahel Development Program. Annual Report to Congress, March 1987.

Natural Resources Management Support (NRMS) Project 698-0467. 1987.

Environment and Natural Resources. AID Policy Paper, April 1988.

CANADA

A Long-term Solution for the Sahel: Canadian Bilateral Assistance (1985).

Meeting the Challenges of the Sahel: Canada's Bilateral Action Plan (1986).

Environment and Development. The Policy of the Canadian International Development Agency (1987).

Bilan périodique (1986-88) du programme Sahél, juin 1988.

Agriculture and Development. Agriculture Sector Development Issues Paper (1988).

Les interventions en milieu rural : principes et approche méthodologique.
Groupe de Travail Coopération Française. Janvier 1988.

French Cooperation and Interventions in the Rural Sector in Sub-Saharan Africa. 1988.

IUCN

Environmental Rehabilitation in the Sahel and Other Drought Affected Regions of Africa. Report to IUCN Council of the Task Force Workshop, Naivasha, Kenya, 25-31 August 1985.

The IUCN Sahel Report: a Long-term Strategy for Environmental Rehabilitation. Gland, Switzerland, 1986.

Sahel Programme: Policy, Present Status and Plans. Gland, Switzerland, 1988.